

PROCES-VERBAL*
DE LA QUATRE-VINGT ET UNIEME SEANCE DU COMITE DES GOUVERNEURS
DES BANQUES CENTRALES DES ETATS MEMBRES
DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE
TENUE A BALE, LE DIMANCHE 9 JUIN 1974 A 17 HEURES 30

Sont présents: le Gouverneur de la Banque Nationale de Belgique et Président du Comité, M. Vandeputte, accompagné par M. Janson; le Président de la Deutsche Bundesbank, M. Klasen, accompagné par MM. Tüngeler et Jennemann; le Gouverneur de la Danmarks Nationalbank, M. Hoffmeyer, accompagné par MM. Andersen et Mikkelsen; le Gouverneur de la Banque de France, M. Wormser, accompagné par MM. de Lattre, Koch et Barre; le Gouverneur de la Central Bank of Ireland, M. Whitaker, accompagné par M. Breen; le Gouverneur de la Banca d'Italia, M. Carli, accompagné par MM. Baffi et Masera; le Président de la Nederlandsche Bank, M. Zijlstra, accompagné par M. Boot; le Gouverneur de la Bank of England, M. Richardson, accompagné par MM. McMahon et Balfour; assistent en outre le Vice-Président de la Commission des Communautés européennes, M. Haferkamp, accompagné par M. Mosca. Le Secrétaire Général du Comité, M. d'Aroma, et son adjoint, M. Basoul, et M. Scheller sont aussi présents, ainsi que M. Rainoni.

I. Approbation du procès-verbal de la quatre-vingtième séance

Le Président indique que le procès-verbal de la 80e séance n'a fait l'objet que d'une proposition d'amendement; elle émane de M. de Lattre qui demande d'apporter plusieurs modifications, généralement de forme, à l'exposé qu'il a fait sur les projets de législation américaine relatifs aux banques étrangères établies aux Etats-Unis (pages 5 à 8 du projet de procès-verbal).

Compte tenu de ces modifications qui seront insérées dans le texte définitif par le secrétariat, le procès-verbal de la 80e séance est approuvé à l'unanimité par le Comité.

* Texte définitif approuvé lors de la séance du 9 juillet 1974 et ne présentant par rapport au projet que quelques modifications de forme.

II. Rapport succinct sur l'évolution de la concertation au cours du mois de mai

Le Président indique que M. Théron, qui présente normalement le rapport succinct sur l'évolution de la concertation, est empêché pour quelque temps d'exercer ses fonctions par suite d'une indisposition sérieuse. Il espère que M. Théron se rétablira rapidement et il propose au Comité que le groupe des responsables de la concertation ainsi que celui des experts du système de change de la CEE (communément appelé le "groupe Théron") soit présidé provisoirement jusqu'au retour de M. Théron par un membre de la délégation française, à moins que les Gouverneurs soient d'un avis différent et jugent utile de désigner un autre président.

M. de Lattre est heureux de pouvoir dire au Comité que M. Théron quittera très prochainement l'hôpital; il ne devrait pas reprendre néanmoins ses activités avant le milieu de l'été.

M. de Lattre se rallie à la proposition du Président pour ce qui est de la présidence du groupe des responsables de la concertation dont le rapport est préparé normalement à la Banque de France, mais il estime qu'il ne conviendrait pas d'étendre cette formule de remplacement et d'introduire une automaticité en ce qui concerne l'autre groupe qui va d'ailleurs recevoir de nouveaux mandats.

M. Wormser indique que la maladie de M. Théron a coïncidé avec certaines réflexions de la Banque de France sur un changement de présidence du groupe d'experts; M. Théron a exercé ses fonctions avec beaucoup de talent mais il est tout à fait naturel d'envisager aussi pour ce groupe une certaine rotation, telle qu'elle existe au sein du Comité des Gouverneurs, et de voir une autre banque centrale assurer la présidence.

Toutefois, à la demande du Président, M. Wormser accepte l'idée qu'un membre de la Banque de France préside provisoirement le "groupe Théron", étant entendu que la question sera reprise en septembre-octobre prochain.

Le Président constate l'accord du Comité sur cette solution provisoire. Il invite M. Barre à présenter au Comité le rapport succinct sur le fonctionnement de la concertation au cours du mois écoulé.

M. Barre fait le bref exposé résumé ci-après.

1. Au cours du mois de mai, la concertation s'est déroulée sans difficultés, avec cependant quelques problèmes concernant les communications téléphoniques sur lesquels il a été convenu d'attirer l'attention des différents techniciens intéressés.

2. En ce qui concerne l'allure du "serpent", on peut distinguer trois périodes: pendant la première quinzaine du mois de mai, les monnaies du "bloc européen" ont continué à progresser par rapport au dollar, leur prime moyenne passant de 6,5 à 10%. Au cours de la seconde quinzaine, le mouvement s'est renversé et la prime moyenne est tombée, à la fin du mois, à 5%. Ce renversement assez brusque peut être imputable aux facteurs suivants:

- l'annonce d'un accord entre les banques centrales de l'Allemagne Fédérale et de la Suisse d'une part, et le Système de Réserve Fédérale d'autre part, en vue de soutenir le dollar, annonce qui, même si elle s'est rapportée à un fait inexact, a exercé un impact psychologique sur le marché;
- la poursuite de la hausse des taux d'intérêt américains;
- l'annonce d'un excédent commercial des Etats-Unis en avril;
- la décision de la Deutsche Bundesbank d'accorder certaines facilités au marché monétaire intérieur.

Durant la première semaine de juin, le redressement du dollar a cessé et la prime moyenne des monnaies du "serpent" est remontée à environ 6% le 5 juin.

Les marchés de change ont été rendus "nerveux" et inquiets par les difficultés possibles sur l'euro-marché.

En ce qui concerne les positions relatives des monnaies du "serpent", il est à noter que le deutsche mark a été la monnaie la plus ferme et s'est située au plafond jusqu'au 24 mai, ce qui a nécessité, jusqu'au 17 mai, un soutien plus ou moins important de toutes les devises du "serpent", à l'exception du florin. Toutefois, au cours de la dernière semaine de mai, des dénouements de positions à la hausse du deutsche mark et la fermeté générale du dollar ont modifié la situation et ont permis à la couronne danoise et au franc belge de se placer alternativement au plus haut de la marge européenne, les monnaies les plus faibles étant alors le florin et la couronne norvégienne. A partir du 5 juin, le deutsche mark a retrouvé sa position de monnaie la plus forte.

Les interventions en monnaies européennes participant au "serpent" se sont élevées en mai à un montant total de 393 millions d'UCME, ce qui représente une diminution d'environ 25% par rapport au mois d'avril. La totalité a concerné d'un côté le deutsche mark et, de l'autre, les monnaies indiquées ci-après:

